

Nouveau déploiement d'abribacs sur le quartier Nord Gambetta, rue Louis Raoul et rue Paulet

Madame, Monsieur,

Mardi 20 octobre 2026 – Nîmes Métropole. Dans le cadre de sa politique en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de la propreté urbaine, Nîmes Métropole renforce le dispositif des abribacs sur le quartier Nord-Gambetta et poursuit l'expérimentation sur les rues Louis Raoul et rue Paulet.

La poursuite de cette mesure expérimentale s'inscrit dans une volonté forte de proposer aux usagers un service plus adapté et réactif, répondant aux exigences d'une gestion efficace des ordures ménagères. Ces abribacs dédiés soit aux ordures ménagères (gris), soit aux emballages (jaunes) sont un dispositif visant à supprimer les dépôts de sacs d'ordures ménagères au sol qui encombrent les trottoirs, nuisent à l'hygiène et dégradent l'espace public. Pratiques, ils sont disponibles 7j/7 et 24h/24.

[Voir la localisation de tous les abribacs >>](#)

S'il s'avère concluant, ce dispositif sera pérennisé et encore étendu à d'autres quartiers nîmois. La poursuite de dispositif témoigne de la volonté d'agir concrètement pour une ville plus propre, où chaque citoyen est acteur du respect de son environnement.

Pour les ordures ménagères, les usagers domiciliés dans les zones concernées (*un courrier est en cours de distribution dans toutes les boîtes aux lettres des foyers concernés*) doivent utiliser exclusivement les abribacs mis à leur disposition (abribacs gris).

Pour les emballages, en parallèle de la collecte en porte à porte et pour plus de souplesse, les usagers peuvent déposer leurs emballages directement dans les abribacs jaunes disponibles 7j/7 et 24h/24.

Tout dépôt de sacs ordures ménagères hors de ces points sera considéré comme illégal et fera l'objet de verbalisation par la Police Municipale.

Support à disposition

- [Localisation des abribacs](#)
- [Photos des abribacs](#)

Nîmes Métropole

Notification presse

Le 20/10/2026 16:27

CONTACT

Tom Roussel — Directeur adjoint de la communication

Nîmes Métropole

08 00 42 04 20 · tom.roussel@nimes-metropole.fr